

■ **Fondation George et Marguerite Haldimann-Schneider**, à Neuchâtel, venir en aide à des familles de condition modeste, etc. (FOSC du 08.11.1993, p. 5861). Jacot François n'est plus membre du comité de fondation; ses pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Miaz Christian Bénédict, de Grens, à Neuchâtel, membre du comité de fondation.

Journal no 3366 du 10.12.2002
(00774508 / CH-645.0.401.198-1)